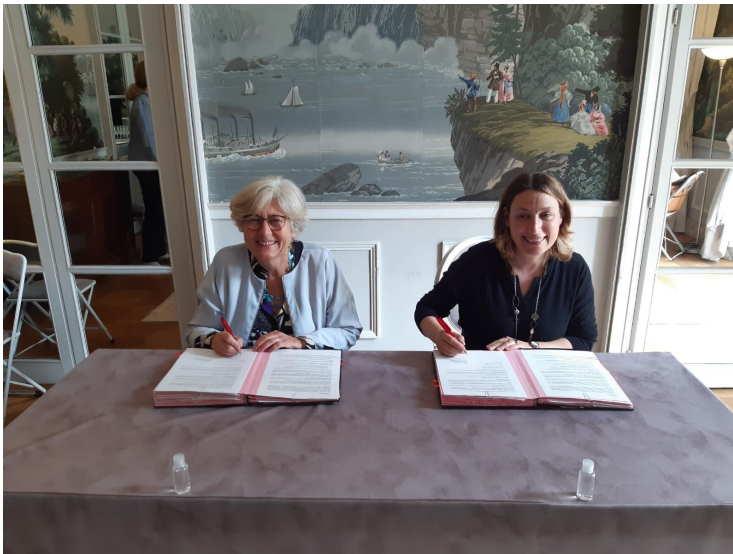


3F et la Banque des Territoires renouvellent leur partenariat pour la construction de 35 000 logements dans les trois ans

Publié le 01/07/2021

Dans le cadre du plan de relance logement de la Caisse des Dépôts, la Banque des Territoires et le groupe 3F signent une convention de partenariat de 4,9 Md€ destinée à accompagner le plan d'investissement de 6,7 Md€ des 13 sociétés du groupe 3F sur les trois prochaines années.



Marianne Louradour, directrice Banque des Territoires région Ile-de-France et Valérie Fournier, directrice générale d'Immobilière 3F

La convention prévoit la mobilisation de l'offre complète de la Banque des Territoires via ses outils de financement et de services permettant ainsi d'accompagner la forte activité du groupe 3F, notamment la construction sur le territoire national de 35 000 nouveaux logements pour un total de 5,6 Md € ainsi qu'un plan de réhabilitation pour un total de 1,1 Md €.

Les financements issus de la convention, mettent à profit toute la gamme de la Banque des Territoires ainsi que ses offres liées au Plan de relance (prêts sur fond d'épargne, réaménagement de dette, portage d'actifs, etc.). Ils permettent d'accompagner les besoins du groupe 3F sur la période considérée selon un processus fluide et homogène pour toutes les sociétés du groupe.

Les sociétés 3F développent une offre diversifiée de solutions logements sur l'ensemble des territoires : le logement d'urgence, le logement d'insertion, les résidences étudiantes, les logements familiaux sociaux, les logements intermédiaires, ainsi que l'accession sociale à la propriété. Ce nouveau

partenariat matérialise l'engagement fort du groupe 3F et de la Banque des Territoires pour favoriser les parcours locatifs des français et trouver un logement adapté à la situation de chacun, tout particulièrement dans les zones à forte tension immobilière.

En lien avec ses priorités, la Banque des Territoires met à disposition du groupe 3F, mais aussi de tous les acteurs territoriaux, des solutions opérationnelles de financement et d'expertise pour accélérer la mise en oeuvre de la transition écologique et énergétique¹ à l'échelle du pays et contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux. Les sociétés 3F ont fait le choix d'accélérer la trajectoire bas carbone de leurs activités, notamment à travers l'éradication accélérée des étiquettes F et G de leur parc locatif et un programme de construction ambitieux en termes de développement durable.

Avec plus de 277 000 logements sociaux, foyers et commerces - dont près de la moitié se trouvent en régions -, les 13 sociétés du groupe 3F proposent à leurs 800 000 locataires un cadre de vie adapté et des parcours résidentiels, conçoivent des logements performants et durables et rénovent leur patrimoine afin de répondre aux enjeux climatiques.

Pour **Valérie Fournier, directrice générale d'Immobilier 3F** : *« Notre groupe, avec le soutien de notre actionnaire Action Logement, a l'ambition affirmée de contribuer au développement et à l'amélioration de l'habitat au service des habitants et habitantes et des territoires. Cette ambition se traduit par des investissements de plus de 1,5 milliard d'euros par an qui seront pour partie financés au travers de cette convention signée avec la Banque des Territoires ».*

Pour **Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires** : *« Le logement est l'un des piliers du Plan de relance de la Caisse des Dépôts, dans le prolongement du plan logement, présenté en 2018. La Banque des Territoires qui met en oeuvre ces plans s'est engagée à amplifier son soutien massif à la construction et la rénovation de logements. Cette convention vient à point nommé conforter les objectifs de production de logements sociaux du protocole signé récemment avec la Ministre du Logement et visant à produire 250 000 logements sur les deux prochaines années. Nous poursuivrons un accompagnement de proximité de toutes les sociétés 3F »*

[Téléchargez le communiqué de presse \(PDF\)](#)